

N° 58—Décembre 2019



Neulliac

Bulletin municipal



Trail
.....
du 13 juillet



Sommaire

Infos municipales : pages 4 à 15

Vie scolaire : pages 16 à 17

Vie associative : pages 18 à 26

Nouvelle rubrique : page 27

Infos diverses : pages 27 à 31

Infos utiles



Mairie de Neulliac Rue de la Mairie 56300 Neulliac

☎ 02 97 39 60 14 – Fax : 02 97 39 65 36

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 (*fermé le mardi et jeudi après-midi*)
La mairie est fermée le vendredi après midi en juillet et août

mairie.neulliac.secretariat@wanadoo.fr

Anne-Marie GHIRARDINI

mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr

Anne-Marie LE TULZO



Bibliothèque

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie BIGOT

biblio.neulliac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après midi de 13h30 à 17h00 : *permanence assurée par Magalie Bigot*

Restaurant scolaire

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune
neulliac.fr

Depuis le 1er novembre, un repas végétarien est servi chaque semaine aux enfants conformément aux dispositions de la loi Egalim.



L'alimentation biologique représente 60% des produits et une grande

majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Cuisine faite à base de produits de saison.

Salle Emeraude

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable **Mme Guénolla LECADRE 06 43 76 04 67**



Le mot du maire

Nous allons rentrer dans une période pré-électorale, de ce fait, cet édito sera très succinct.

Depuis 6 ans avec mon équipe municipale, nous avons fait le maximum pour être au service et à l'écoute de tous.

Notre programme a été réalisé tout en tenant compte des finances de la commune et sans augmenter les prélèvements pour les administrés.

Aucun emprunt n'a été réalisé en 6 ans sur le budget communal, et le taux d'endettement a fortement diminué. Ces deux critères indiquent qu'en raison de sa situation financière saine, la commune va pouvoir investir dans de nouveaux projets.



Conformément à l'étude de revitalisation faite en 2018, les travaux dans plusieurs rues du bourg ont commencé et dureront toute l'année 2020. J'imagine bien les nuisances que cela occasionne mais l'attractivité de la commune passe aussi inévitablement par des travaux.

D'autres chantiers sont en cours (boulangerie, cabinet médical) et s'achèveront également l'année prochaine.

On ne peut pas parler des réalisations et des projets de NEULLIAC sans parler de PONTIVY-COMMUNAUTE. Son soutien financier est appréciable et quelquefois envié par d'autres communautés. Présents et actifs dans cette structure, nous avons aussi pu négocier au mieux les reversements de taxes lors de la réforme du pacte financier.

Pour terminer, je souhaite sincèrement remercier le personnel communal avec qui j'ai eu plaisir à travailler pendant ce mandat ainsi que les adjoints, les membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale.

Merci également à toutes les associations et leurs membres pour leur dévouement et leur implication dans la vie communale.

Je vous donne rendez-vous le samedi 4 janvier pour la cérémonie des vœux à 11h00 à la salle Eméraude.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE !

Jean-Pierre LE PONNER

Infos municipales

Dans le rétro

Boîte à lire le 04 juillet



Exposition sur les risques d'inondation - juillet



Opération « Argent de poche » - Juillet et octobre



Animation du 12 juillet « Initiation au Clown-théâtre »



Visite de Mr Vautier, sous préfet de Pontivy, à la chapelle Notre Dame de Carmès le 16 juillet

Cérémonie à Guerlogoden Le 28 juillet



Journées du patrimoine Chapelle de St Samson Les 21 et 22 septembre

Repas de la classe 9 le 21 septembre



Animation Kamishibai à la bibliothèque



le 11 septembre



Monique et Alexandre HUBY ont joué de l'accordéon pour les résidents du Domicile Partagé le 25 octobre 2019



**Nouvel emplacement
pour la boîte à lettres :
sur le mur de la mairie,
à coté du panneau
d'affichage.**



Halloween à la bibliothèque le 30 octobre



Piégeage des ragondins



La campagne de piégeage 2019 :

10 piègeurs, avec un résultat supérieur aux autres années : 208 prises pendant la période de piégeage intensif et 30 hors période au total 238 ragondins détruits.

Un grand merci et bravo pour ce résultat malgré une météo défavorable qui a rendu le piégeage parfois bien compliqué.



Réunion publique « aménagement des espaces publics » dans le Bourg le 21 novembre 2019



Conseils municipaux

CONSEILS MUNICIPAUX DE JUILLET A OCTOBRE 2019

(liste exhaustive en mairie ou sur internet www.neulliac.fr)

Séance du 08 juillet 2019 – absente excusée : Murielle ALLAIN donne pouvoir à Guy LE CLAINCHE

absents :Hélène VALY, Anthony CADET

Séance du 16 septembre 2019 -absents excusés : Corinne RICHARD donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER, Hélène VALY donne pouvoir à Anthony CADET, Loïc PLANCHON

Séance du 28 octobre 2019 – absente : Hélène VALY

Affaires budgétaires et financières

Chapelle ND de Carmès :

Avenant n°2 - lot 7 - toiles peintes -Travaux en plus-value : Il avait été prévu un certain type de châssis pour les toiles peintes du chœur et du maître-autel, dans le marché initial. Après échange avec madame OULHEN, conservatrice des Monuments Historiques, il est demandé un autre type de châssis ; la plus-value entre les deux types de châssis s'élève à 203,95 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant n° 2 pour un montant de 203,95 € TTC.

Devis électricité : problème de mise en sécurité et de mise en valeur

Suite à la réunion de chantier du 16 mai dernier, il a été demandé à l'entreprise CGV Ciel des devis d'électricité comme suit :

TRANSEPT SUD

Retable sud : dédier un éclairage spécifique aux peintures murales avec led en partie basse et haute, derrière le cadre.

Statue avec flux directif

Tableau avec flux directif faisceau différent

Voûte : ruban led encastré dans profil adapté, sur corniche

CHOEUR

Eclairage liturgique (autel, ambon et pupitre)

Deux spots avec filtre anti-éblouissement et angle de flux à définir

Maître autel et retable du chœur

Spots pour tabernacle et retable

TRANSEPT NORD

Retable et statue : deux spots et led sur corniches

Projet : Couleur plus chaleureuse dans chœur

Deux devis de l'entreprise CGV CIEL pour l'éclairage de Carmès ont été reçus en mairie (devis N°6 partie chœur travaux en cours pour un coût de 9 048,62 € HT et devis N°7 partie nef pour un coût de 2 651,23 € HT : hors marché de travaux actuel) soit un total de 11 699,85 € HT.

Monsieur le maire présente les 2 devis à l'assemblée. Il précise qu'il est important d'effectuer ces travaux complémentaires d'éclairage pour la mise en sécurité et la mise en valeur de la chapelle. La DRAC pourrait subventionner ces travaux à hauteur de 40 % et les amis de la chapelle ND de Carmès participeraient au financement (montant non défini à ce jour). Aucune subvention du Département car il faut un minimum de 15 000 € de dépenses subventionnables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux supplémentaires et autorise le maire à signer l'avenant et tout document relatif à ce dossier.

Tarifs Garderie périscolaire

Monsieur le maire présente le bilan de la garderie de l'année 2018. Le déficit **diminue de 8,168 %** par rapport à 2017 en raison de l'augmentation des tarifs et à une meilleure fréquentation. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir, à compter du 02 septembre 2019, les tarifs appliqués en 2018 comme ci-dessous.

Garderie	TARIFS AU 1er septembre					Tarifs 2019
	2014	2015	2016	2017	2018	
Neulliac	0,80 € pour ½ heure	0,80 € pour ½ heure	0,80 € pour ½ heure	0,80 € pour ½ heure	0,90 € pour ½ heure	0,90 € pour ½ heure
Extérieurs	1 € pour ½ heure	1 € pour ½ heure	1 € pour ½ heure	1 € pour ½ heure	1,10 € pour ½ heure	1,10 € pour ½ heure

Tarifs du Restaurant scolaire

Le bilan du restaurant scolaire 2018 démontre une baisse des repas :

2014-2015 : 10 361 repas

2015-2016 : 14 566 repas

2016 : 15 653 repas, soit une moyenne de 112 repas/jour

2017 : 19 343 repas, soit une moyenne de 135,27 repas/jour

2018 : 18 804 repas, soit une moyenne de 134,31 repas/jour

La baisse s'explique par une diminution des repas à l'école St Joseph de Kergrist (- 678 repas en 2018). Par contre, 133 repas supplémentaires pour Neulliac et 6 repas supplémentaires pour St Aignan.

Rappel : L'alimentation biologique représente 60% des produits présentés aux enfants et une grande majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Le déficit représente une **augmentation de de 2,812 %**.

(Déficit de 40,18 % en 2017 et 41,31 % en 2018). Le coût des denrées seules représente une augmentation de 9,043 % (1,88 € en 2017 et 2,05 € en 2018).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir, à compter du 02 septembre 2019, les tarifs appliqués en 2018 comme ci-dessous.

Restaurant scolaire	TARIFS AU 1er septembre					Tarifs 2019
	2014	2015	2016	2017	2018	
Années	2014	2015	2016	2017	2018	
Enfant de Neulliac	3,15 €	3,20 €	3,20 €	3,30 €	3,30 €	3,30 €
Pour le 3 ^e enfant (quand les 3 déjeunent à la cantine)	2,15 €	2,20 €	2,20 €	2,30 €	2,30 €	2,30 €
Enfant extérieur	3,65 €	3,70 €	3,70 €	3,80 €	3,80 €	3,80 €
Personnel communal	5,00 €	5,10 €	5,10 €	5,20 €	5,20 €	5,20 €
Instituteurs	5,70 €	5,80 €	5,80 €	5,90 €	5,90 €	5,90 €

Ecole - projet numérique : choix du fournisseur

Dans le cadre du projet « école numérique » permettant aux écoles de d'acquérir des équipements numériques mobiles (ordinateurs, tablettes, solution de filtrage...), 3 devis ont été reçus en mairie. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société MCE informatique de Pontivy pour un coût de 3 686,67 € HT.

Revitalisation du Centre Bourg

Projet de réaménagement de la Boulangerie

3 candidatures reçues en mairie. La commission décide de retenir la candidature de Mr Benjamin DANIEL, 36 ans. Actuellement Mr Daniel travaille à Paris dans une pâtisserie mais est boulanger de métier et Issu d'une famille de boulanger.

Mr Le Maire présente un avant- projet de la boulangerie réalisé par l'architecte Mr Jean-Yves PHILIPPE de SAINT-CONNAN. Les premières consultations d'entreprises pour la démolition du café FOUCO et de l'arrière de la boulangerie ont eu lieu cet été.



Démolition du café Fouco – choix de l'entreprise

Le permis de démolir le café Fouco, cadastré AB 210, a été accordé le 1er août 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'offre de l'entreprise MAHE Hubert SAS de Caudan pour un coût de 70 918,00 € HT afin d'effectuer les travaux de démolitions et de désamiantage du café Fouco.

Monsieur le maire présente les nouveaux plans de la boulangerie modifiés par l'architecte en accord avec le porteur de projet. La zone technique s'étendra sur toute la surface du Rez de chaussée et l'étage sera aménagé en appartement T3. Le loyer sera fixé courant 2020. Les travaux devraient être achevés en fin d'année 2020 voire début d'année 2021.

La démolition du café Fouco est en cours et sera suivie par le désamiantage. Un avenant est nécessaire pour la démolition des murs intérieurs en moellons comprenant sciage de désolidarisation et butonnage selon exposition ainsi que la démolition d'un complexe charpente toiture situé au-dessus du four et de la chambre de pousse. Le coût de cet avenant en plus s'élève à 7 580 € HT (9 096 € TTC).



Démolition du café Fouco



Cabinet médical

Christian MOTREFF présente l'avant-projet réalisé par l'architecte Jean-Yves PHILIPPE.

Il est proposé d'abandonner dans l'immédiat le projet du parking attenant au futur cabinet. La réorganisation de terrain entrera dans une réflexion plus globale intéressant également la salle paroissiale. Cela permet aussi de diminuer le coût global de la rénovation. Compte tenu de la difficulté à recruter un médecin en activité libérale, le salariat médical est envisagé. L'élaboration d'un budget prévisionnel et l'obtention d'une autorisation de l'ARS dans le cadre de l'offre de soins territoriale sont en cours. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé. Le conseil municipal choisira les entreprises lors d'un prochain conseil municipal. Monsieur le maire propose de solliciter le fonds de concours « immobilier communal » de Pontivy communauté pour ce projet. Accord à l'unanimité.

Marché d'eaux pluviales :

Monsieur le maire présente le rapport d'analyse du bureau d'études 2LM ingénierie suite à l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux pluviales.

3 entreprises ont répondu : Eurovia, Henrio TP et SBCEA.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise Henrio TP de St Gérard, mieux disante, pour un coût de 152 999 € HT. Les travaux ont commencé courant semaine 48.

Eclairage public : Choix des lanternes

Le conseil municipal, à la majorité des voix, décide de retenir le modèle Thorn de couleur bordeaux. Les travaux d'effacement de réseaux commenceront en début d'année 2020 et seront réalisés par l'entreprise Garczynski Traploir de Noyal-Pontivy.

Convention pour la pose d'un transformateur :

En vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique, Morbihan énergies propose de construire une armoire de distribution sur la parcelle cadastrée AB 22, rue de Kérentrée (à l'entrée du terrain Dervin).

Pour ce faire, la commune doit mettre à disposition de Morbihan Energies une fraction de cette parcelle pour la réalisation de ce projet (4,50 m x 5,50 m soit 25 m²). Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention portant mise à disposition d'un terrain pour un poste de transformation de courant électrique et tout ouvrage de raccordement de ce poste au réseau de distribution.

Administration et services communaux

Voirie : chemins d'exploitation et broyage d'accotement

Monsieur le maire informe l'assemblée que le Département est propriétaire de la parcelle située en bordure du giratoire formé par la RD 767 et les rues du Stade et Bellevue. Cette parcelle ne représentant aucune utilité pour le Département, par courrier en date du 22 mai 2019, elle est proposée à la vente à la commune.

L'estimation de la valeur vénale est fixée à 0,15 € le m², d'après l'avis du domaine n° 2019-146 V 0319. La surface de cette parcelle, cadastrée section AB n° 315, est de 4 a et 35 ca soit un prix de vente de 65 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acheter cette parcelle au Département.

Chemins ruraux (goudronnage)

La commission des travaux a évoqué la prise en charge du goudronnage de portions de chemins ruraux menant à des bâtiments d'exploitations.

Le conseil municipal propose la prise en charge à hauteur de 4000 euros HT. Au-delà de cette somme, la différence sera versée par l'agriculteur concerné. Pour chaque projet, une délibération sera prise pour le valider, accepter les offres, fixer le montant de la participation des intéressés et les modalités de versement.

Suite à une demande d'indemnisation émanant d'agriculteurs concernant le broyage d'accotement des chemins d'exploitation, le conseil municipal émet un avis défavorable.

Proposition d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture des services techniques

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition du syndicat d'énergies du Morbihan (Morbihan Energies) portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Le bâtiment étudié est le service technique, situé à Languigo. L'étude réalisée montre la possibilité d'installer une centrale photovoltaïque sur toiture de 21 KWc, soit une production annuelle estimée de 21 500 KWh, correspondant aux besoins annuels de 5 logements (hors chauffage électrique).

Dans le cadre de ce projet, le syndicat avance l'intégralité de l'investissement et des frais de fonctionnement. En contrepartie, il récupère 50% du résultat financier du projet dont les recettes proviennent de la vente d'électricité. Les 50% restant reviennent à la commune. Pour encadrer les modalités d'intervention de Morbihan Energies et fixer les responsabilités de chaque partie, un projet de convention d'occupation temporaire de la toiture municipale sera établi. Le but étant de produire de l'énergie solaire et de promouvoir le développement des énergies renouvelables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à collaborer avec Morbihan Energies en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des services techniques et l'autorise à accomplir les démarches nécessaires pour faire aboutir le projet.

Mise à jour des inventaires des cours d'eau et zones humides

Une carte de mise à jour des inventaires des cours d'eau et zones humides a été transmise par Pontivy communauté.

La majorité des communes a retourné soit ses observations, soit sa validation de cette nouvelle carte, nécessaire dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Afin de respecter la méthodologie mise en place par la Commission Locale de l'Eau (Cle), le SAGE Blavet demande à ce que ce nouvel inventaire soit validé par une délibération en conseil municipal. A l'unanimité, le conseil municipal, approuve la carte mise à jour.

Zonage intercommunal des eaux usées : validation

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Pontivy Communauté a missionné le bureau d'études ALTEREO pour la mise à jour des zonages d'assainissement des eaux usées, future annexe sanitaire du PLUi. Un projet a été diffusé lors du bureau communautaire du 02 avril 2019. Depuis et pour tenir compte des remarques des Personnes Publiques Associées, le PLUi a été modifié conduisant à recaler parfois à la marge les limites du zonage d'assainissement.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve la carte du zonage d'assainissement des eaux usées mise à jour sur Neulliac.

Recensement de la voirie

Dans le cadre de la répartition de la DGF 2020, il est nécessaire de recenser la voirie communale au 31 décembre 2018. Pour info, au 31 décembre 2017, la longueur de la voirie était de 44 762 ml. Une nouvelle voie a été créée pour desservir le lotissement de Park Men Braz d'une longueur de 49 ml. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'intégrer cette voie dans la voirie publique communale ce qui porte la longueur de la voirie à 44 811 ml.

Programme de voirie 2020

Suite à l'estimation réalisée par Pontivy communauté, le conseil municipal, à l'unanimité, décide retenir les voies suivantes :

Ker Yvon VC 202 – Longueur 111 m – Coût : 4 323 € HT

Bel Avenir VC 204 – Longueur 650 m – Coût : 25 340 € HT

Auquignan VC 102 – Longueur 775 m – Coût : 28 080 € HT

Lann Tremeler VC 101 – Longueur 235 m – Coût : 23 155,80 € HT

Tremeler VC 206 – Longueur 206 m – Coût : 12 734,70 € HT

Chemin rural de Pont Saint Caradec – Longueur 65 m – Coût : 3 172,70 € HT

Soit un coût estimé à 96 806,20 € HT (116 167,44 € TTC)

Monsieur le maire précise que ces travaux de voirie sont subventionnés par le Département au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération et par Pontivy communauté au titre du fonds de concours « voirie ».

D'autre part, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de continuer à adhérer au groupement de commande pour les 3 ans à venir. Les points positifs étant la disponibilité et une estimation assez juste de projets par le pôle technique de Pontivy communauté.

Prise en charge goudronnage chemin rural (Le Reste)

L'entreprise HENRIO de St Gérand a déposé un devis pour la réfection du chemin rural situé à « Le Reste » d'une longueur de 600 m². Le coût s'élève à 10 500 € HT.

Le conseil municipal, avec 13 voix pour, décide de prendre en charge une partie de cette réfection à hauteur de 4 000 € HT. Monsieur Guy LE CLAINCHE, concerné par ce projet, n'a pas pris part au vote.

Affaires communautaires

Fonds de concours de Pontivy communauté

Dans le cadre du dispositif d'attribution de fonds de concours aux communes membres, Monsieur le maire propose de solliciter le fonds de concours pour les projets suivants :

- Cabinet médical et aménagement des espaces publics (équipement immobilier communal)
- Voirie 2020 (voirie)
- Chapelle du Moustoir (Restauration du patrimoine)

Plui : point sur le projet arrêté

Le nouveau calendrier d'élaboration du PLUi est le suivant :

10 décembre 2019 : nouvel arrêt du projet de PLUi

Début 2020 : **Consultation** des Personnes Publiques Associées, des communes et de l'Autorité Environnementale sur le projet de PLUi pendant une durée de 3 mois.

Mise à l'enquête publique dans chaque commune du zonage des eaux pluviales.

Printemps 2020 : Enquête publique portant sur le PLUi et le zonage d'assainissement des eaux usées.

Été 2020 : Approbation du PLUi.

Modification du pacte financier et fiscal de solidarité avec Pontivy communauté

Le pacte fiscal et financier de solidarité qui fixe le cadre des flux financiers et les liens fiscaux entre Pontivy Communauté et ses communes-membres a été adopté par délibération du 29 novembre 2016.

Le conseil communautaire de Pontivy Communauté, réuni le mardi 18 juin 2019, a décidé d'amender ce pacte sur trois points :

- ♦ **Foncier bâti économique**
- ♦ **Taxe d'aménagement**
- ♦ **FER éoliennes, hydrauliques et photovoltaïques**

Les modifications sont exposées dans la délibération du conseil communautaire n°07-CC18.06.19.

Monsieur le maire précise que :

- Pour le foncier bâti économique, le partage du produit entre la commune et Pontivy communauté sera de 50 % pour tout permis de construire délivré à compter du 1^{er} janvier 2017,
- Pour la Taxe d'aménagement, la commune reversera à Pontivy communauté 50 % des produits perçus à compter du 1^{er} janvier 2020. La taxe d'aménagement liée à la base Intermarché sera perçue par la commune, en deux fois, en intégralité car les permis ont été déposés en 2018 et 2019. Pour l'IFER éoliennes, hydrauliques et photovoltaïques à compter du 1^{er} janvier 2019 la commune bénéficie de 20 % du produit, Pontivy communauté 50 % et le Département 30 %. La commune n'est pas concernée à ce jour.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il a toujours été favorable à un partage dans la mesure où la communauté de communes investit dans le foncier et réalise les aménagements.

Il regrette cependant que dans ce pacte fiscal et financier les attributions de compensation soient restées figées et non négociables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du pacte financier et fiscal de solidarité.

Gouvernance de Pontivy communauté : Répartition des sièges en fonction d'un accord local (Avis) :

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le nombre de conseillers communautaires est actuellement de 45. La loi article L-5211-6-1 du code général des collectivités territoriales autorise 56 sièges à compter de mars 2020 (Pontivy : 15 sièges - Noyal Pontivy : 3 sièges - Cléguérec : 3 sièges - 13 communes de + de 1 000 habitants : 2 sièges (au lieu d'1 précédemment) et 9 communes de - 1 000 habitants : 1 siège) soit 56 sièges au total.

Monsieur le maire précise que la commune de NEULLIAC bénéficiait de 2 représentants à la communauté de communes précédemment et approuve ce nouvel accord.

Après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la répartition de 56 conseillers communautaires.

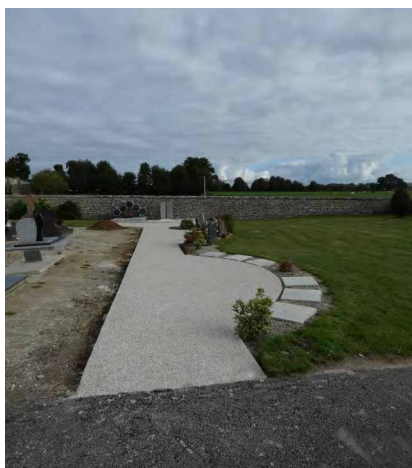
Divers

DGFIP : motion de soutien pour le maintien des services publics

Le conseil municipal de Neulliac demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité. En conséquence, le conseil municipal demande que la trésorerie/SIP/SIE/etc de Pontivy soit maintenue, pérennisée et renforcée afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

Radars pédagogiques : les deux radars ont été installés, au Stumo et à Penhouët maro.

Recensement du patrimoine : Le patrimoine de la commune a été recensé et mis en ligne sur le portail « Kartenn » par Sarah BLANDEL. « Kartenn Patrimoine » restitue les différentes phases d'enquêtes relatives au patrimoine culturel en Bretagne avec notamment 4 rubriques principales : les dossiers papier avant 2000, le recensement avant études, les études topographiques et les enquêtes thématiques. Il est possible de consulter ce patrimoine via le lien suivant : <http://kartenn.region-bretagne.fr/mviewer/>

Travaux au Cimetière

Création de 6 cavurnes
et réalisation d'une
allée en béton désacti-
vé par l'entreprise
RAULO de Loudéac



Vie scolaire

Ecole privée Saint Joseph

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école commencent à préparer le spectacle de Noël qui se déroulera le samedi 21 décembre à 20h.

Une soirée de Noël sur le thème des émotions.

L'année 2020 sera riche en projets pour nos chers élèves. Au programme : karaté, Yoga, danse modern jazz, ces activités sont en lien avec le thème d'année : bien dans ma tête bien dans mon corps.

Bien évidemment, en février, les élèves de CM tenteront de décrocher leur deuxième trophée ORTHO-FOLIES dans une compétition d'orthographe rassemblant près de 300 élèves de CM (de Rostrenen à Pontivy en passant par Uzel et le réseau du Chistr Pèr) et plus de 20 personnalités dont Irène Frain marraine 2020 de l'événement.



Du côté des associations :

APEL : repas crêpes le 8/02 et la kermesse le 20/06

OGEK : Soirée cochons grillés (le 16/05)

AEP : travaux de peinture et ponçage des parquets en cours.

Au niveau pastoral:

Une messe des familles a été organisée le dimanche 17 novembre à l'église de Neulliac à 11h.

Ecole publique les quatre saisons

L'école publique Les Quatre Saisons a obtenu en juin 2019 le label éco-école, décerné aux établissements ayant une démarche d'éducation au développement durable. Pour l'année 2019-2020, c'est le thème de l'eau qui a été retenu. Aziliz Orvoine de Pontivy communauté interviendra en classe, ainsi que le Syndicat de la Vallée du Blavet. Des sorties au bord du Blavet et en bord de mer seront programmées pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement ainsi qu'à l'impact des déchets sur les cours d'eau et les océans. Nous participerons également à un concours lors de la journée mondiale de l'eau au mois de mars.

Nous poursuivrons la dynamique amorcée les années précédentes, notamment autour du tri et de la réduction de déchets, en particulier pendant la Semaine Européenne de Réduction des déchets à laquelle l'école participera. Des ateliers de découverte « zéro déchet » et de réutilisation des déchets seront organisés et la classe unique participera à la marche verte organisée dans toute l'académie de Rennes dans le but de nettoyer la nature.

Pour les 30 ans de la convention des droits de l'enfant, les enfants réaliseront un affichage qui sera visible à la bibliothèque municipale où une exposition (« La Terre est ma couleur ») nous sera proposée et exploitée en classe.



Cette année scolaire sera également l'occasion pour tous de découvrir les différentes périodes de l'histoire puisque, indépendamment du thème éco-école, notre fil rouge sera le voyage dans le temps. Ainsi, les enfants exploreront les différentes époques à leur niveau. Par exemple, les plus jeunes suivront leur petite mascotte Mika au temps des dinosaures, des pharaons, des chevaliers, des pirates et de l'école au début du 20ème siècle, alors que les plus grands découvriront la préhistoire, l'antiquité, le moyen-âge, les temps modernes et enfin l'époque contemporaine. A chaque période scolaire, nous changerons d'époque.

Maquette réalisée par les enfants sur le cycle naturel de l'eau



Pour terminer, voici quelques dates à retenir pour cette année scolaire, notamment les événements organisés par l'association de parents d'élèves :

- 20 décembre : arbre de Noël
- mars : portes ouvertes
- 11 avril : soirée zouk
- 16 mai : kermesse

Par ailleurs, nous rappelons que l'amicale collecte les journaux. Une permanence est assurée au lieu de stockage (le hangar près du presbytère) le premier samedi du mois.

Vie associative

APE ECOLE LES 4 SAISONS : Nouveau bureau !

Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves est composé de 3 mamans extrêmement dynamiques et déterminées.

Béverly GOMBA : Présidente

Christelle VIEULLE : Secrétaire

Pierrette BIDON : Trésorière

Le but de notre association est de financer les activités et sorties pédagogiques des élèves.

Cette année 2019/2020 est une année de positionnement et de communication.

L'école publique a besoin du soutien de tous les habitants de Neulliac et de ses alentours.

Prenez l'habitude de venir à nos événements afin d'échanger dans une ambiance conviviale.

Notre école est en classe unique ce qui favorise énormément l'entraide et l'autonomie des élèves. Nous travaillons avec Céline IMBERT, directrice et enseignante de l'école, elle met en place de nombreuses activités (le thème de l'année est l'éco-école) et nous soutient dans nos actions et nos manifestations annuelles.



Neulliac Moto verte

Cette année encore, l'équipe de Neulliac Moto Verte a préparé sa randonnée moto-quad pour la journée du don du 17 novembre. Au total, plus de 130 participants ont participé aux dons pour deux associations locales : *Marchons pour Mathis* et *HEMERA*. Les participants à la randonnée viennent des quatre départements bretons, mais aussi de Mayenne et du grand ouest.

La météo de cet automne aura rendu les chemins humides mais l'équipe s'est adaptée en coupant les parties les plus difficiles pour éviter d'abîmer les chemins, il faut penser long terme en les préservant. L'équipe de Neulliac Moto Verte s'est réunie 6 week-end pour nettoyer et flécher le parcours. Les 70 km traversent Neulliac, mais parcourent aussi Pontivy et Cléguérec.



Cette randonnée reste une balade et non une compétition. Elle commence à avoir une certaine renommée. Nous sommes obligés de limiter les engagements. Les enduristes qui pratiquent la moto tout terrain pour le plaisir y trouvent la convivialité et l'esprit de balade qu'il n'y a pas sur une épreuve de championnat officiel. L'équipe de Neulliac Moto Verte souhaite rester dans le caritatif et le convivial, c'est moins prenant

et c'est plus cool assure l'équipe. Ça permet aussi d'inviter les propriétaires de terre que nous ne remercions jamais assez.

En tous cas, les 35 bénévoles du club Moto Verte sont heureux de cette journée du don. Nous gérons notre rando, le comité des fêtes et les amis de Trémeler gèrent les repas, le bar, le pain.

Un travail d'équipe qui fonctionne très bien depuis plusieurs années.

Comité des fêtes

Les nouvelles du comité des fêtes

Bonnes fêtes de fin d'année à tout le monde.

Le comité des fêtes clôture une nouvelle année et se prépare déjà pour 2020

Notre soirée du 6 avril pleine de magie , a été un grand succès et nous vous remercions d'avoir répondu présent . On recommence l'année prochaine , juste après l'élection du nouveau conseil municipal. Ce sera le 4 avril 2020 avec une soirée Music Hall pleine de promesses et qui mettra encore à l'honneur la gastronomie.

Pensez à réserver rapidement quand vous verrez les affiches, les places sont limitées.

Cela sera notre quatrième soirée spectacle et grâce à vous on a l'intention d'en faire encore beaucoup dans les années à venir.

Le 13 juillet 2019 a montré que nos amis motards pouvaient nous remplacer efficacement. Ça devrait continuer ainsi à l'avenir.

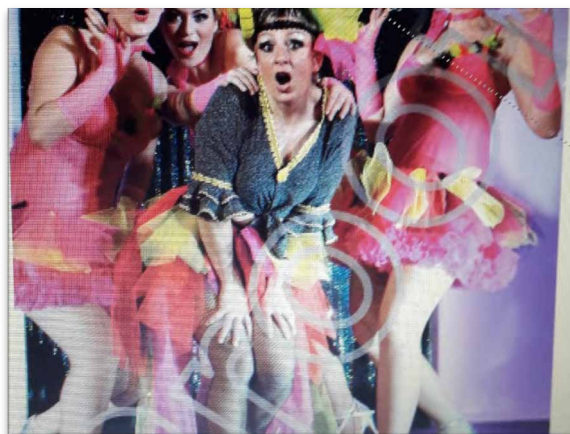
La journée du don, le dimanche 17 novembre de cette année, est destinée aux soins palliatifs de Pontivy et à Mathys . On a pris nos habitudes à Trémeler avec le pain cuit sur place ,la vente d'andouilles et le repas organisé en grande partie pour nourrir les participants de la rando moto et quads , ainsi que les marcheurs et les amateurs d'art qui viennent pour l'association Arthys .

Merci par avance pour votre générosité.

Bonnes fêtes et à bientôt.

Benoît Rivalan

Secrétaire adjoint



Neulli'Actes en scène

Neulli'Actes en Scène est en pleine préparation de son prochain spectacle.

Cette saison une pièce inédite regroupant toute la troupe Ados et Adultes :

« Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » de Jérôme DUBOIS

L'action se passe à Paris où Marc et Sophie s'apprêtent à s'envoler pour le Maroc. Voyage attendu mais départ compliqué... !!!



En cette année d'élections municipales, une seule date disponible pour Neulliac le dimanche 22 mars 2020 à 15 H (si pas de second tour).

D'autres dates restent à finaliser dans d'autres communes alentours, elles vous seront communiquées par la presse.

A retenir également le Fest-Deiz en soutien à Rêves de Clown, le dimanche 10 mai 2020 à 15 h salle Emeraude, avec Kastelodenn et Paul Martin.

Comptant sur votre soutien,

A bientôt

La Troupe de Neulli'Actes en Scène

Association ARTY'S

Nous avons repris nos activités le 03 Septembre 2019 ,qui se dérouleront jusqu'au 30 Juin 2020.

Notre association de travaux manuels compte 14 adhérentes.

Présidente : Françoise LE GUENNEC

Vice-Présidente : Marcelle GUILLOUX

Secrétaire : Christiane LE CUNFF – Secrétaire Adjointe : Christiane BOUFFAUT

Trésorière : Annie LE BOTLAN - Trésorière adjointe : Patricia LE DORTZ

Simone RIVALAN, notre Présidente d'honneur, est décédée mi-Juin 2019. Elle a créé ce club il y a 35 ans et passé le relais à Françoise LE GUENNEC en Mars 2005. Nous avons toutes une pensée pour Simone, nous la remercions de nous avoir initiées au plaisir de créations de nos petites choses.

Nous sommes très attachées à notre équipe dans laquelle une bonne ambiance et de l'efficacité manuelle règnent, en vue du soutien financier aux différentes associations.

Notre participons à plusieurs manifestations en offrant divers lots de nos créations: le loto de l'Amicale des Retraités , les Kermesses des écoles de Neulliac, et notre coup de cœur , la journée annuelle des dons organisée par différentes associations de la commune, celle-ci s'est déroulée le Dimanche 17 Novembre dernier, cette année Mathis et Héméra (soins palliatifs du centre hospitalier Kério de Pontivy) seront les bénéficiaires de cette journée. Nous éprouvons toutes une grande émotion lors de la remise des chèques.

En effet, aider les associations, c'est notre objectif, notre stimulateur. L'achat de nos créations diverses par nos fidèles visiteurs se révèle un beau geste d'entraide et de prise de conscience de la maladie, accident ou handicap de personnes de tous âges. Merci à tous nos acheteurs.

Nous remercions la Municipalité de Neulliac, à l'écoute de nos besoins, qui met à notre disposition, gracieusement, un local adapté à nos activités, et nous attribue une subvention permettant l'achat de matériels très variés qui nous sont nécessaires.



Toute personne intéressée par nos activités (*homme ou femme*) est invitée à prendre contact avec notre Présidente (02 97 39 67 08). Bienvenue au club.

ES NEULLIAC

L'ES Neulliac remercie chaleureusement toutes les familles et les bénévoles qui ont participé au TIG (Tournoi International de Guerlédan) depuis de nombreuses années. Un merci particulier également à la municipalité qui a toujours été à nos côtés.

Nous n'accueillerons malheureusement pas cette manifestation en 2020 et nous le regrettons. C'est une décision du comité organisateur du TIG qui ne relève pas de notre responsabilité.



Les amis de Saint Samson



Le pardon du dimanche 28 juillet a une nouvelle fois réuni de nombreux fidèles venus pour perpétuer nos traditions ancestrales. La messe a été célébrée par le Père Jean François qui au retour de la procession a béni « l'arbre du souvenir » représentant la mémoire de nos deux vieux châtaigniers abattus en raison de leur dangerosité. A l'issue de la cérémonie religieuse le baptême d'un petit kergristois a été célébré par le Padre Bruno Bourdeau. La famille dont les origines ne sont pas Bretonnes a été enthousiasmée de participer aux rites d'un pardon breton.

A peine remise en ordre après le pardon la chapelle a reçu les attentions des Amis de la chapelle pour accueillir les visiteurs lors des journées du patrimoine des 21 et 22 septembre. Sélectionnée dans la catégorie « coup de cœur » de la région Bretagne, la chapelle, bien que parée de ses plus beaux atouts, n'a reçu que très peu de visiteurs.

Heureusement le temps fort qui avait été organisé (chorale – musique bretonne – procession aux fontaines et feu de joie) a enjoué ceux qui y ont assisté. Yvette en charge de la mise en place d'une chorale improvisée et Paula la cheffe de Chœur ont choisi des chants qui ont permis de découvrir une chorale aux talents multiples. La musique bretonne a enchanté les fidèles et rehaussé la procession aux fontaines. Qu'ils ou qu'elles en soient remercié(e)s.



Un merci également aux acteurs extérieurs qui ont consenti à faire du parvis de la chapelle un lieu de rencontre et de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la Mairie.

Les cuisiniers et crêpières ont été très actifs et ont régalié ceux qui ont pris le temps de s'asseoir.....réconfortant ainsi les Amis de la Chapelle qui ont été très flattés de cette proposition de mettre en valeur cette chapelle qu'ils affectionnent.



L'association des amis de la chapelle de Carmès fête ses 40 ans !

Lors du dernier pardon, après la messe célébrée par le père Olivier et animée par les Kaloneu Drev Bro Pondi, en présence du cercle celtique de Loudéac, la procession s'est déroulée sous un ciel clément, comme le reste de cette journée finalement estivale. 275 convives ont été servis le midi, lors du repas des retrouvailles, et nous avons dû refuser du monde. Le bilan de cette 40e édition du pardon est excellent. Merci aux bénévoles.

C'est avec une grande joie que nous voyons avancer la rénovation du chœur. Pour la fin de cette année 2019, ou au début de l'année 2020 au plus tard, les travaux seront terminés, et mis en valeur par un nouvel éclairage à lampes LED. Elle était déjà bien belle, notre chapelle, mais ainsi rénoverée, Notre Dame de Carmès deviendra sans nul doute l'un des plus beaux monuments de la région, si elle ne l'était déjà. Pour rappel, l'association participe à hauteur de 10 000 € au financement des travaux. Merci à la municipalité d'avoir permis la concrétisation de cette restauration.



Le retable, les anges et les tableaux entièrement restaurés.

Paroisse de Neulliac

Les messes à l'église de Neulliac ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois en alternance avec Kergrist où elles ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} dimanche.

Pour tous renseignements, pour une demande d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy où une permanence de l'ensemble paroissial pontivien est assurée aux heures ouvrables.

Vous pouvez également vous adresser aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse notamment lors des messes du dimanche.

Un correspondant de paroisse est en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Mr Gilbert DIABAT 43 rue de Kerentrée NEULLIAC. Tél 02 97 39 62 01 ou email : gilbert.diabat@orange.fr

UNC 2019

Le lundi 11 novembre, lors de la cérémonie de l'Armistice de 1918, l'UNC Neulliac a accueilli deux nouveaux membres : **Laurie Renard**, première Madelon de l'histoire de l'UNC locale, et **Christophe Wurtz**, ancien major de l'armée de terre (service santé),

C'était aussi le moment d'accueillir la nouvelle Madelon 2020. Il s'agit d'**Alicia Spoljar**, 18 ans. La jeune fille, qui est l'arrière petite fille de Monique Fouco, la Madelon de coeur de la section, se destine à rentrer dans l'armée.



Au monument, deux membres ont reçu des distinctions : **Pierre Hamonic**, qui a servi en Algérie durant la période 1962/1964.

Il avait reçu il y a quelques mois la carte du combattant, elle lui donne droit au port de la Croix du Combattant qui lui a été remise. Rappelons qu'après des années de sollicitations, le gouvernement a reconnu en 2018, le droit aux combattants restés en Algérie après Mars 1962, les mêmes droits que ce ceux qui ont servi de 1952 à 1962.



Jean-Claude Stéphan, porte drapeau de la section a reçu l'insigne bronze étoile argentée pour ses dix ans de services dans cette fonction.

A l'heure du vin d'honneur offert par la mairie, la Présidente a remis à quatre dames, non adhérentes, mais toujours fidèlement présentes lors des cérémonies des broches UNC. D'autres devraient se voir offrir le même présent lors de prochaines cérémonies.



Amicale des retraités

L'année 2019 s'est passée relativement calmement sans tempête ni bourrasque

Les effectifs de l'Association sont de 121 adhérents qui s'adonnent aux activités habituelles qui perdurent dans la continuité de ce qui se fait depuis déjà longtemps

Randonnées marches tous les lundis pour une quarantaine de personnes

Jeux d'intérieur les jeudis et occasionnellement le samedi avec une vingtaine de personnes

Diverses organisations conviviales au courant de l'année

Les randonnées du lundi après-midi avec une bonne trentaine de participants, ont repris le rythme des années précédentes soit environ 35 parcours dans l'année, différents les uns des autres autant que possible. Chaque randonnée propose 3 formules différentes appropriées au niveau de chacun. Une formule courte d'environ 5/7 km, une formule moyenne de 7/9 km et une formule longue de 9/11km.

Si le caractère sportif est important, il n'en est pas moins que nous nous attachons aussi à l'aspect social et relationnel en instituant un moment convivial avec boisson et café, au retour de la marche, grâce au confort et à l'équipement de notre local mis à disposition par la mairie que nous remercions vivement. Les jours d'anniversaires, quelques « bulles » et gâteaux « faits maison » par les honorés du jour, ajoutent un peu d'ambiance à la fin d'après midi



Les jeux de société du jeudi après midi avec une vingtaine de participants connaissent toujours le même succès tant du côté jeu de boules que jeux de table. Ce moment partagé avec les autres joueurs font oublier la grisaille hivernale à bon nombre de personnes pour qui cette activité est devenue indispensable à leur équilibre social et à leur santé physique.

Organisations conviviales

Le Repas de la mi temps mi-juillet dans la salle Emeraude qui a accueilli 66 participants.

Le pique nique du mois de juin 2019 a été couronné de succès grâce à la météo. La partie grillade s'est déroulée dans une super ambiance à l'étang de Saint Caradec avec 45 participants.

Le pique nique de septembre a rassemblé 45 adhérents à Landronnec plage sur le bord du lac de Guerlédan s'est déroulé sous un soleil radieux dans un cadre admirable.

Le Loto interne au club à la fin de l'hiver a toujours sa place auprès des amateurs

La Galette des Rois a été offerte par la mairie à une soixantaine de participants

Le repas du jour de l'Assemblée Générale motive toujours autant avec 89 personnes présentes à la salle Emeraude. C'est la manifestation qui rassemble le plus d'adhérents soit une centaine : 75 % des adhérents.

La randonnée de la « journée du Don » fixée cette année au 17 novembre constitue notre participation à l'action de solidarité organisée par le Comité des Fêtes de Neulliac.

Les sorties

Cette année un voyage d'une semaine en commun avec d'autres clubs de la région a emmené une dizaine d'adhérents neulliaquois en Italie avec visites des villes célèbres : Venise, Sienne, Rome etc. Nos 2 organisateurs : Jean Claude et Gildas s'affairent déjà pour un voyage au Monténégro au mois de juin 2020.

Le voyage d'une journée cette année, au mois de septembre, s'est effectué sur la rivière d'Auray avec balade en bateau et repas au restaurant, à la grande satisfaction de la cinquantaine de personnes parti-

Amicale des retraités : 40ème anniversaire

L'Amicale des Retraités de Neulliac a été créée en 1979 sous l'impulsion du Maire de l'époque Mr Marcel Potier .

Cette création permit d'obtenir des subventions pour la rénovation de la maison appelée « maison vicariale » qui avait servi autrefois à loger le personnel du presbytère et les instituteurs de l'école privée. Le bâtiment était dans un état de délabrement qui nécessitait soit sa destruction soit sa réhabilitation. Mais réhabiliter pourquoi faire ? Il fallait un projet.

Mr Jean Bouchez et son épouse Elza nouvellement arrivés à Neulliac dans la rue Paul Ihuel furent sollicités pour mettre en place une association de retraités. Tâche à laquelle ils s'attachèrent avec beaucoup d'ardeur. Ce ne fut pas facile de convaincre les retraités de Neulliac d'y adhérer et beaucoup de portes se fermèrent au nez de nos démarcheurs.

Cependant l'acharnement finit par payer et le club put effectivement exister et se structurer progressivement.

Les activités du club se mirent progressivement en place : jeux de cartes, jeux de boules et divers jeux de société. Les voyages suivirent et connurent rapidement du succès : voyages à la journée mais aussi à la semaine organisés par Ferdinand Garin, Jo Fouco, Jo Savourel et ensuite Gildas Le Sciellour.

Les randonnées sont apparues vers la vingtième année sur les propositions de Eugène Miloux qui fut longtemps le doyen des marcheurs. Jean Valy à préparé les circuits sur un rayon de 20 kms et conduisit les marcheurs pendant une dizaine d'années.

Plusieurs présidents se sont succédés jusqu'à aujourd'hui : Ferdinand Garin, Joseph Fouco, tous les deux décédés et ceux encore adhérents à ce jour : Joseph Savourel, Gildas Le Sciellour, Nicole Le Mouellic et actuellement Jean Claude Stéphan.



Les effectifs du club ont constamment augmenté jusqu'à plus de 150 membres dans les années 2010 pour atteindre 121 aujourd'hui en 2019.

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2020

JANVIER 2020

Samedi 04 Janvier : Vœux du maire et de la municipalité à 11 heures

Samedi 18 Janvier : Remise du chèque Don Comité des Fêtes

Dimanche 26 Janvier : Repas des Aînés CCAS

FEVRIER 2020

Samedi 08 Février : Soirée Crêpes Ecole St Joseph

Vendredi 14 Février : Orthofolies Ecole St Joseph

MARS 2020

Dimanche 15 Mars : Belote Ecole Publique

Dimanche 15 Mars : 1^{er} Tour Elections Municipales

Dimanche 22 Mars : 2^{ème} Tour Elections Municipales (*ou théâtre Neulliac Actes En Scène à 15h00*)

AVRIL2020

Samedi 04 Avril : Soirée Comité des Fêtes : Diner Spectacle La Poudre aux Yeux

Samedi 11 Avril : Soirée dansante Ecole les 4 saisons

MAI 2020

Dimanche 03 Mai : Pardon du Moustoir

Vendredi 08 Mai : Rassemblement UNC commémoration de l'armistice

Dimanche 10 Mai : Fest-Deiz en soutien à Rêves de Clown à 15 h avec Kastelodenn et Paul Martin

Samedi 16 Mai : Kermesse Ecole les 4 saisons - Cochons Grillés Ecole St Joseph

JUIN 2020

Jeudi 18 Juin : Commémoration Appel du 18 Juin UNC

Samedi 20 Juin : Kermesse Ecole ST Joseph

Dimanche 28 Juin : Pardon de la paroisse

JUILLET 2020

Dimanche 05 Juillet : Pardon St Eloi

Samedi 11 Juillet : Trail à pied Moto Verte + Feu Artifice

Dimanche 12 Juillet : Rando à pied Moto Verte

Juillet : Animation Pontivy Communauté (*date non définie à ce jour*)

Dimanche 19 Juillet : Pardon du Roz

Dimanche 26 Juillet : Pardon de St Samson

Dimanche 26 Juillet : Cérémonie du Souvenir de Guerlegoden organisée par Neulliac

AOÛT 2020

Samedi 01 août : Concours de pétanque organisé par l'ES Neulliac

Dimanche 16 août : Pardon Notre Dame de Carmès

Samedi 22 août : Concours de pétanque organisé par l'ES Neulliac

Nouvelle rubrique

Les recettes de Sébastien

recette mousse au chocolat pour 8 personnes

Ingrédients

- 250 g de chocolat noir
- 100 g de beurre
- 4 Jaunes d'œufs
- 6 blancs d'œufs

Concasser le chocolat, le mettre au bain marie ou au micro ondes.

Le faire fondre doucement, incorporer le beurre en petit morceau jusqu'à consistance lisse et homogène avec une spatule.

Ajouter les jaunes d'œufs une fois le chocolat refroidi et mélanger.

Monter les blancs en neige bien ferme

Verser la moitié de l'appareil chocolat sur les blancs montés, mélanger délicatement avec une spatule.

Ajouter l'autre moitié de l'appareil chocolat, mélanger délicatement.

Mettre en récipient et réserver au frais.



Variantes :

Vous pouvez ajouter 40g de sucre en poudre lorsque vous monter les blancs en neige.

Vous pouvez également y ajouter du gingembre, piment d'Espelette, fleurs d'oranger.

Chacun peut faire parler sa créativité...

Astuce: Ne jamais travailler la mousse au fouet au risque de faire retomber les blancs en neige.

Gâteau de potimarron

- 600g potimarron
- 300g de sucre
- 200g de farine
- 75g de beurre mou
- 4 œufs
- 1 sachet de levure
- 2 cuillères à soupe de fleur d'orangers



Faire une purée avec le potimarron

Mélanger le sucre, la farine, la levure et les œufs. Ajouter la purée de potimarron.

Ajouter la fleur d'oranger.

Cuire au four 20 à 25 minutes —Thermostat 180 degrés

Bonne dégustation !

Sébastien JEGOUREL

Infos diverses

Zoom sur les services techniques

Le service technique se compose d'un responsable Jean-Claude LE MENTEC qui a débuté sa carrière à Neulliac le 1^{er} janvier 1988 et de deux adjoints techniques, Pascal FRABOULET arrivé le 05 octobre 1997 et Jérôme SEURIN qui a rejoint l'équipe technique le 1^{er} juin 2018 dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la commune de Kergrist.

Leurs missions sont nombreuses et variées. Ils s'occupent entre autres de la gestion de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments communaux, du cimetière, etc...

Concernant la voirie communale, ils mettent en œuvre tous les moyens techniques et humains afin d'assurer la sécurité des usagers (aménagement et réparations de la chaussée, nids de poule, bordures, entretien du cimetière, le mobilier urbain suite à des incivilités...)

Un grand merci à ces trois agents qui œuvrent tout au long de l'année pour satisfaire les différentes demandes, s'adaptent aux urgences et assurent un service efficace aux Neulliacois(es) en toutes circonstances, en s'appuyant sur leurs compétences et leur professionnalisme.



Règlementation concernant le brûlage des végétaux

cette réglementation du brûlage des végétaux est gérée par la préfecture de Vannes.

Lien : <http://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques/Consultations-en-cours/Foret/reglementation-des-conditions-generales-d-emploi-du-feu-dans-le-Morbihan-2019>

Information journalière sur le site du SDIS 56,
lien ci-dessous :

<https://www.sdis56.fr/>

Avis du SDIS sur l'incinération de végétaux

Particuliers : Interdit

**Propriétaires ou leur ayant droit
(Arrêté préfectoral du 10/06/09) :
Avis du SDIS pour la journée du :
06/12/19**

Favorable

Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, **1^{er} réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (*certification AFNOR obtenue en 2018*) vous garantit un tarif mensuel **tout compris et sans contrainte** :

Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, **suivi et maintenance technique inclus**

Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum

Nouveautés

☐ **Activ'Dialog**

Un transmetteur de téléassistance nouvelle génération et un cadre numérique qui permet de recevoir les messages audio et visuels de ses proches et/ou de partenaires sélectionnés.

☐ **Activ'Mobil**

Fourniture et mise en service d'un **smartphone** simple d'utilisation. En cas d'agression, chute ou malaise, *géolocalisation volontaire* par déclenchement sur bouton d'alerte du téléphone et/ou du déclencheur (médaille / bracelet), la procédure de secours Présence Verte est alors appliquée (cf ci-dessous). Possibilité d'utiliser sa propre carte SIM (sous réserve de compatibilité).

☐ **Le Bracelet détecteur de chutes :**

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale.

Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance, le détecteur déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

Présence Verte propose aussi le *détecteur de fumée connecté* à distance à la téléassistance, le coffre à clés sécurisé pour faciliter l'accès au domicile de la famille et des intervenants... La téléassistance peut être installée même sans ligne téléphonique et sans box.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24.50€ au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite**. Contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au **02.97.46.51.23** ou par mail sur **paysdouest@presenceverte.fr**

Note à l'attention des familles

Païement de la cantine scolaire et de la garderie par internet à compter de janvier 2020

A compter du 1^{er} janvier 2020, afin de répondre aux évolutions des démarches en lignes, de sécuriser les paiements et d'avoir une plus grande lisibilité dans les échanges entre la mairie, les familles et la direction des finances publiques, le paiement par internet sera opérationnel.

La facturation sera adressée mensuellement comme auparavant, les factures seront porteuses d'une référence qui permettra le paiement TIPI (titre de paiement par internet).

Les premières factures seront envoyées courant février 2020 (pour la cantine et la garderie de janvier).



Isolation à 1 € : info ou intox ?

Les conseils de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

L'isolation des combles à 1€ est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

En début d'année 2019, le gouvernement a fixé un montant minimum des certificats d'économie d'énergie pour certains travaux, notamment l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas et le remplacement des chaudières fiouls : cette mesure s'appelle la prime coup de pouce. Cela permet à certains organismes de proposer des combles à 1€ en étant entièrement financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Les offres disponibles ainsi que les montants de la prime « coup de pouce » sont présentés sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>

Vous recherchez une entreprise RGE ou un architecte. Consultez l'annuaire des professionnels sur le site Faire.fr : <https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel>

Pour l'isolation des combles, cela concerne généralement les combles perdus (isolation par insufflation), et il est plus difficile de proposer une isolation à 1€ pour des rampants, car ces travaux sont généralement plus coûteux. La valeur des CEE dépend également de vos revenus, l'offre à 1€ est généralement réservée aux ménages respectant les plafonds de revenus de l'ANAH : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi.

Afin de vous en prémunir, voici nos conseils :

- Evitez les démarchages qui se proposent d'intervenir directement chez vous pour faire les travaux, sans avoir d'abord visité votre logement ;
- Demandez toujours un devis préalable, qui fera apparaître la nature des travaux et la méthodologie utilisée : dépose de l'isolant existant ? (généralement non compris dans l'offre). Pose d'un pare-vapeur ? Repérage préalable des réseaux électriques ? etc...
- Vérifiez les performances énergétiques de l'isolant, ainsi que la valeur du CEE proposé et l'organisme financeur.
- Demandez à avoir les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile de l'entreprise, ainsi que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Si vous avez un doute, vous pouvez :

- prendre rendez-vous avec un conseiller-juriste de l'ADIL au **02-97-47-02-30 (Vannes)** ou **02-97-21-74-64 (Lorient)**, pour nous montrer votre devis.
- ou nous questionner par mail adil.56@wanadoo.fr

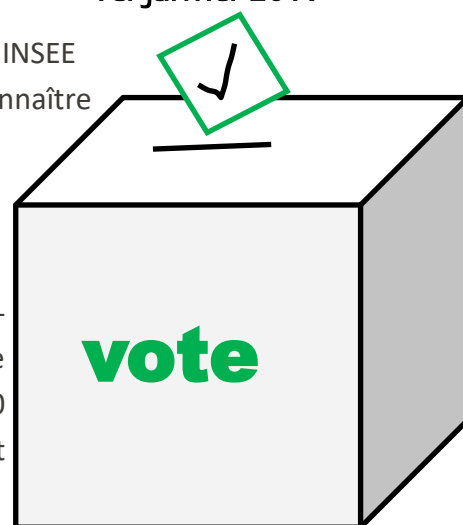
Répertoire Electoral Unique

1er janvier 2019

Depuis la mise en place du **REU** (Répertoire Électoral Unique) par l'INSEE chaque électeur peut savoir dans quelle commune il est inscrit et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).



ETAT CIVIL de décembre 2018 à décembre 2019

NAISSANCES

30.12.2018 – Lilian LE JELOUX – Le Grével
 12.01.2019 – Nathan LE TOHIC – 17 Rue de Bellevue
 20.02.2019 – Ewan LE FLOCH – 1 Kergoff
 28.02.2019 – Lya TURBAUT – 33 Rue de Kérentrée
 23.04.2019 – Charly HAURAIX – 7 Résidence du Clos Lannec
 15.05.2019 – Marvin PUREN – 13 Le Reste
 01.07.2019 – Léna LE QUEMENER – 5 Le Roz
 19.07.2019 – Mila PERRET – Le Moustoir - 10 Rue des Cygnes
 30.08.2019 – Mila SMITH – 16 Carmès
 29.11.2019 – Marcus LÉAUTÉ – Le Roduel

MARIAGES

29.06.2019 –Erwann VANMERRIS et Fanny LE GOFF
 10.08.2019 –Tony LE BOURHIS et Elodie PABOIS
 06.09.2019 – Sylvain COBIGO et Frédérique LE NOHAIC

DECES

06.02.2019 – Odette LE GUELLANFF Née LE BURLOT – NOYAL PONTIVY
 09.03.2019 – Bernard LE SAYEC – NOYAL PONTIVY
 10.03.2019 – Gérard MATÉCAT – NEULLIAC
 08.04.2019 – Marie Lisette TANGUY Née ROBERT – NOYAL PONTIVY
 21.04.2019 – Anne Marie JÉHANNO Née LE MOIGNIC – NOYAL PONTIVY
 07.05.2019 – Thérèse GUÉGAN Née COËTMEUR – NEULLIAC
 13.06.2019 – Simone RIVALAN Née LE VIAVANT – NEULLIAC
 08.07.2019 – Mathurine LAMOUR Née FOUÇO – NOYAL PONTIVY
 20.10.2019 – Maria LE COMPAGNON Née LE GUELLAUT – NEULLIAC
 23.10.2019 – Emile ODY – NEULLIAC
 13.11.2019 – Lucienne LORANS Née LE BARBIER - NEULLIAC

Saveurs d'automne



Couleurs d'automne—les étangs du Roz



Directeur de la publication : Jean-Pierre LE PONNER

Responsables de la rédaction : Véronique BLANDEL, Anne-Marie GHIRARDINI, Corinne MARTIN, Olivier CONRAD, Stéphanie LE BOLLAN et Loïc PLANCHON

Conception et réalisation : Mairie de Neulliac

Impression : Copyplan (Pontivy) · Tirage : 720 exemplaires